Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 80 (1953)

Heft: 6

Rubrik: Echos du mois

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nous prendre pour des contrebandiers, dit Marc-Henri avec fermeté. On n'a pas acheté grand-chose, mais par contre on s'est soignés en première. Seulement, ça ne regarde pas la douanc.

Puis voyant que le fonctionnaire fé-

déral s'affairait, il ajouta :

— Tu as beau farfouiller dans nos affaires et tout rebouiller, tu ne trouveras rien!

Et ce fut la dernière étape.

Ils quittèrent la douane au moment où les rayons du soleil couchant faisaient briller les toits de Genève.

ECHOS DU MOIS

La « vieille cure d'Oron » tombera sous la pioche des démolisseurs

Tout a été tenté pour la sauver, mais de l'avis d'experts, à part un beau toit bernois, elle ne pouvait être classée comme monument historique.

Au reste, le Conseil communal avait tranché la question le 12 décembre 1952 déjà à la majorité de 29 voix contre 15.

Le 9 janvier 1953, ensuite d'un referendum, le corps électoral d'Oronfut appelé à voter à son tour. Sur 201 électeurs inscrits, 114 se sont prononcés pour la démolition et 80 contre.

Il ne reste qu'à souhaiter que le futur bâtiment communal (poste et gendarmerie), qui doit succéder à la vieille cure, s'inspire de lignes architecturales propres à faire valoir la place de ce sympathique bourg.

Une nuit tragique à Rougemont

L'incendie catastrophique qui a détruit — par une nuit où le baromètre marquait 25 degrés au-dessous de zéro — les quatre beaux chalets formant le décor ouest de l'harmonieuse place de Rougemont, a laissé cinq familles, au total seize personnes, momentanément sans abri.

Parmi elles se trouvait notre ami et collaborateur Alfred de Siebenthal-Saugy, dit Lo Frèdon, grand animateur de l'« Amicale» des patoisans du Pays d'Enhaut.

A lui sont allés tous nos sentiments de sympathie au moment de ce terrible coup du sort.

Entreprise d'Electricité

Max Rochat

Pré-du-Marché 24 Téléph. 22 29 60

Lausanne

Un autre chez soi : Le Café Vaudois!

Tél. 23 63 63

R. Hottinger